

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2016_113

Séance du jeudi 13 octobre 2016

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 07/10/2016

Présents : 18

L'an deux mille seize et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Votants: 19

Pour : 19

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Gilbert ROURE

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés: Françoise THYSS par Matthias CORNEVAUX

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Régis DURAND, Frédéric FOLCHER, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Yves SERVIERE

Absents:

Objet: INVESTISSEMENT - APS pour une future crèche - DE_2016_113

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les difficultés que rencontre actuellement la crèche du Pont de Montvert. Cette crèche possède 8 places et est ouverte 5 jours par semaine.

Monsieur le Maire présente au conseil les difficultés d'exploitation de ce local, liées à son utilisation partagée avec d'autres associations.

Par ailleurs, son éloignement de l'école de l'Estournal ne facilite pas le fonctionnement d'une classe passerelle.

Des travaux d'aménagement de l'espace actuel seront réalisés, mais il convient d'envisager à terme la création d'une nouvelle crèche.

Afin d'en connaître le coût et de solliciter les financements, quelque soit le maître d'ouvrage futur, Monsieur le Maire propose d'engager une étude avant projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- De mandater Monsieur le Maire pour la conduite d'une consultation d'architectes pour la réalisation d'un avant projet de nouvelle crèche. Cette nouvelle crèche devra prendre place près de l'école primaire, avoir une superficie d'à peu près 100 m² et une capacité d'accueil de 12 enfants.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2017 de la commune.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

